



Assemblée Générale du 28 janvier 2026 Rapport d'activités et rapport financier exercice 2025

Présents : Mr le Maire, Mmes DELAUNAY et DUBREUIL (personnalités extérieures) et **74 adhérents** (liste jointe)
Monsieur le Maire, Mesdames les élues et les fidèles de la Maison du Mail, bienvenue et bonjour à tous.

Je vous remercie d'assister à cette assemblée générale qui est une 1ère pour moi.

Je rappelle que l'association La Maison du Mail doit tenir au moins une Assemblée Générale annuelle.

Celle de ce jour concerne l'année 2025. C'est le moment pour moi de vous faire le bilan de l'année écoulée et de vous donner les tendances pour 2026.

La salle de la Goubaudière étant fermée pour cause de travaux nous sommes contraints de faire notre AG dans cette salle qui ne démerite pas pour autant mais qui ne nous permet pas de vous projeter de transparents comme chaque année sans avoir à déplacer les tables qui sont déjà dressées comme vous pouvez le constater. Merci de votre compréhension.

A Rapport moral :

1) Elections des membres du bureau :

Comme le stipulent nos statuts les membres du bureau sont élus pour 4 ans par moitié tous les 2 ans.

En mars, suite aux élections, nous avons accueilli 3 nouveaux membres :

- Madame Simone POUPARD rattachée à la fonction transverse Accueil Communication dont je suis la responsable, ainsi qu'au groupe d'activités : Voyages et Culture,
- Madame Ghislaine TATANIA rattachée également à la fonction transverse Accueil Communication, ainsi qu'au groupe d'activités : Jeux,
- Madame Marie-Annick LAQUAY, quant à elle, rattachée à la fonction transverse Trésorerie /Comptabilité, adjointe de Madame Marie-Pierre ONILLON, ainsi qu'au groupe d'activités Bien-Etre.

Trois membres ont été réélus, il s'agit de :

- Madame Annette CHAUVIRE,
 - Madame Bernadette COULONNIER,
 - Monsieur Jean-Claude COTTENCEAU,
- ayant tous trois conservés les mêmes responsabilités. Quant à moi j'ai été élue Présidente de la Maison du Mail.

Dans le même temps 2 personnes ont désiré quitter le bureau :

- Monsieur Jean-Michel BLUZAT, ancien Président de la Maison du Mail,
- Madame Eliane CHARRIER qui œuvre toujours au sein de notre association et je l'en remercie.

Pour rappel le nouveau bureau que je préside se compose :

- d'un Vice-Président : Mr Denis LERAY,
- d'une Trésorière : Mme Marie-Pierre ONILLON,
- d'une Trésorière adjointe : Mme Marie-Annick LAQUAY,
- d'un Secrétaire : Mr Jean-Claude COTTENCEAU,
- d'une secrétaire adjointe : Mme Bernadette COULONNIER

et d'autres membres participant à diverses commissions :

Mme Rolande Biron, Mme Annette CHAUVIRE, Mme Michelle FIEVRE, Mme Simone POUPARD, Mme Françoise SECHET, Mme Ghislaine TATANIA, Mme Colette ZURASZEK.

2) Quelques chiffres issus de notre répertoire adhérents 2025 :

Nous avons terminé l'année 2025 avec **393 adhérents** soit **40 de plus** qu'en 2024 dont 303 habitent Cholet et le Puy Saint Bonnet. Nous comptons 94 nouveaux adhérents, 72 n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Le fichier fait ressortir les chiffres suivants :

- 321 femmes soit **81,7 %** et 72 hommes représentant **18,3 %**
 - l'âge moyen des femmes est de 75,1 ans et celui des hommes de 77,3 ans ce qui fait une moyenne globale de 75,5 ans . Seulement 37 personnes ont entre 60 et 65 ans et 9 ont plus de 90 ans. Nos deux aînées sont âgées de 97 ans.
- Vous comprendrez pourquoi au vu de ces chiffres nous rencontrons des difficultés à étoffer notre bureau et à trouver des volontaires pour animer certains ateliers. Toutefois nous faisons confiance en l'avenir. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour recruter des personnes désireuses de nous aider.

3) Faits marquants de cette année 2025 :

- **3-1** : Nous avons procédé à quelques petits changements au niveau des statuts afin de nous permettre de nous mettre en adéquation avec les règles à respecter dans le cadre des Associations de loi de 1901 dont nous faisons partie et notamment sur le changement de nom de la Maison du Mail : club de loisirs ayant été supprimé pour devenir Maison du Mail club d'activités des retraités et pré-retraités. Je ne reviendrai pas sur tous les changements ceux-ci ayant déjà été énumérés par Monsieur BLUZAT l'an passé.

- **3-2** : Nous avons à notre actif 20 activités encadrées par des bénévoles sauf pour la gymnastique et le Taï Chi pour lesquels nous avons recours à des professeurs que nous devons rémunérer. Nous pouvons compter sur nos bénévoles qui permettent à notre association de bien se porter et d'attirer de nouveaux adhérents. Nous n'en sommes pas peu fiers. Pour info afin que vous compreniez mieux notre fonctionnement au sein de la Maison du Mail :

Notre association se divise en 6 groupes d'Activités :

- le groupe Activités Repas/Danse où l'on retrouve : Les repas, la danse country, la danse de salon et le chant.
- le groupe Activités : Arts créatifs dont le Dessin/Aquarelle, la Mosaïque, la Peinture sur Porcelaine, la Peinture sur Soie, le Patchwork et l'Art Floral font partie.
- le groupe Activités/Bien-être : Gymnastique, Taï Chi, Randonnées.
- le groupe Activités/Jeux : avec les cartes, les jeux de Société, le Loto et le concours de Belote.
- le groupe : Activités/Voyages/Culture : avec les Voyages, les sorties à la journée, les spectacles, l'atelier mémoire et la bibliothèque.
- le groupe Activités Informatique , Smartphone et Atelier Numérisation. Cet atelier numérisation a vu le jour en septembre 2025. Il permet de numériser des documents anciens (diapos, films) sur clé USB pour pouvoir revoir ou partager ses souvenirs.

- **3-3** : Nous avons répondu à la demande de la Mairie, de l'ORPAC et du CIAS en participant à plusieurs manifestations telles que:

- le spectacle des aînés à l'interlude où plusieurs chanteurs de la Maison du Mail se sont mobilisés, en mars,
- le rallye de la mobilité durable en avril,
- la journée inter-génération à l'étang des Noues en juin,
- le forum des associations en septembre,
- et à notre initiative les portes ouvertes de notre association durant 2 après-midis dans le cadre de la semaine bleue en octobre,

J'ajouterai à ces diverses manifestations que nous avons reversé 350 euros de dons au téléthon provenant du concours de belote de novembre, les participants ayant renoncé comme chaque année à leur lot.

- **3-4** : Nous avons organisé 2 sorties d'une journée, la fête de la langoustine ainsi que la ballade angevine et 2 séjours d'une semaine le 1^{er} en mai en Tunisie et le second en septembre en Franche-Comté. Face à l'augmentation des prix nous peinons à remplir les bus. Nous le déplorons. Toutefois les personnes ayant participé aux divers voyages sont revenues enchantées et certaines d'entre elles se sont déjà inscrites aux voyages 2026.

Sans question, le rapport moral est soumis à l'approbation de l'Assemblée par un vote à main levée :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

B. Rapport financier :

Merci à Marie-Pierre pour sa rigueur exemplaire et la disponibilité dont elle fait preuve.

La vérification des comptes prévue à l'article 8/7 des statuts a été effectuée par Monsieur Joseph LOIZEAU , celui-ci ne faisant bien-sûr pas partie du bureau comme il se doit.

La situation financière de la Maison du Mail est saine.

Les recettes s'élèvent en cumul sur l'année 2025 à 35.716 euros, les dépenses à 34.604 euros, soit un **excédent de 1.112 euros**. Tous les montants que je vous annonce sont arrondis.

Nos pièces comptables sont dispatchées selon leur nature dans 6 postes différents.

- Le 1^{er} regroupe les adhésions, les consommations ainsi que la belote. Recettes 8492 euros, dépenses 4492 euros soit un résultat **positif de 3500 euros**, ce qui est en adéquation avec le nombre d'adhérents.

- le 2ème nommé repas Goubaudière dans lequel nous retrouvons les recettes des repas ainsi que le reversement du montant des repas au traiteur puis les autres dépenses comme celles du musicien, de la contribution à la SA-CEM , des achats alimentaires, du vin, de la déco. Recettes 11.118 euros, dépenses 11.667 euros. Le solde de ce poste est **négatif à hauteur de 549 euros**.

- le 3ème regroupe tous les ateliers auxquels vous pouvez participer. Recettes : 14.017 euros, dépenses 11.719 euros soit un **excédent de 2.298 euros**. Je ferai un commentaire au sujet de la peinture sur porcelaine pour laquelle nous sommes excédentaires de 723 euros. Ce n'est pas tout à fait le reflet de nos dépenses. En 2025 nous n'avons pas passé de commande de peinture. Par contre une commande pour un montant de 1.970 euros a été passée fin décembre et celle-ci ne sera prise en compte qu'en janvier 2026. Nous avons également changé les résistances du petit four pour plus de 300 euros. Au vu de l'augmentation du prix de la peinture nous sommes contraints en 2026 d'augmenter la participation à l'atelier peinture qui va passer de 1 euro à 1,50 euro ce qui n'a pas été fait depuis le passage à l'euro. Nous comptons également revoir légèrement à la hausse le prix de la cuisson en raison de la vétusté d'un des 2 fours. Pour info : le remplacement du petit four avoisine à l'heure actuelle les 4800 à 5000 euros.

Autre info : Nous avons dû acheter 2 ordinateurs destinés aux cours d'informatique en prévision du passage à windows 11 pour un montant de 640 euros.

- le 4ème : Cadeaux aux adhérents : Dépenses : **2.097 euros** concerne tous cadeaux confondus : Fête des mères et des pères, Noël, remise d'une fleur ou d'une bouteille lors des anniversaires.

- le 5ème : Sorties. Il s'agit principalement du pique nique et des sorties voyages. Recettes 1.298 euros, dépenses 283 euros soit un bénéfice de **1014 euros**. Je m'explique également sur ce point. En 2024 nous avons avancé 1.000 euros pour retenir la maison de vacances pour notre voyage en Franche Comté . Ceux -ci nous ont été remboursés par Transval en octobre 2025, d'où cet excédent. A noter que les voyages ne sont pas pris en compte puisque les chèques sont tous libellés au nom du voyageur. Le montant s'élève en 2025 à 49.977 euros.

- le 6ème concerne les frais de gestion de l'association : Recette 789 euros, dépenses 3.843 euros soit un **déficit de 3.053 euros**. Il s'agit du paiement des assurances, des frais de bureau, du petit matériel, des journées portes ouvertes. Nous y incluons également les recettes cartes de fidélité pour un montant de **431 euros**.

Dans la rubrique petit matériel nous avons acheté un ordinateur pour le bureau dans le cadre du passage à windows 11 . Je rappelle que la Mairie met à notre disposition les locaux de la Maison du Mail à titre gracieux ainsi que 2 employées à temps complet. Elle règle les factures de chauffage et d'électricité.

En conclusion, c'est vous les Elus, vous les adhérents, vous les bénévoles qui faites que la Maison du Mail existe et toujours grâce à vous que nous pouvons vous proposer 20 activités diversifiées correspondant à vos goûts et à garder en 2026 le prix de l'adhésion à 10 euros.

Sans question, le rapport financier est soumis à l'approbation de l'Assemblée par un vote à main levée :

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Pour info :

Les prochaines élections auront lieu début 2027. Votre candidature sera la bienvenue. Nous aimerions également recruter au sein de notre équipe de nouveaux animateurs. Je vous demande d'y réfléchir. Je vous remercie par avance.

C. Orientations 2026 :

- Nous comptons reconduire en 2026 les manifestations auxquelles nous avons participé.
- Nous continuerons à mettre en avant les concours de Belote ainsi que le loto et à alimenter notre site internet , de même que notre compte facebook créé le 21 octobre 2025 que nous alimentons toutes les semaines. Nous avons conscience que c'est à ce prix que la Maison du Mail continuera à se développer et à revenir à ses effectifs d'avant CO-VID. Nous sommes sur la bonne voie.

- Une séance de sensibilisation des animateurs sur les consignes en cas d'incendie (circuits d'évacuation, personnes à mobilité réduite, point de rassemblement,...) sera organisée. Après discussion avec les intéressés, la date du **mercredi 11 février 2026 à 14 heures a été arrêtée.**

- Une sortie pour la visite de Notre Dame de Paris vient d'être programmée le lundi 28 septembre 2026

- J'ai une dernière information à vous transmettre avant de déjeuner

Nous avons reçu lors de la réunion de bureau de décembre un commercial de la Mutuelle « La Choletaise ». Nous souhaiterions si vous en êtes d'accord bien sûr mettre en place avec eux un partenariat comme l'ont fait plusieurs associations du Choletais. Je laisse la parole à Madame Poupard qui va vous en expliquer les grandes lignes :

- * aucune obligation, choix personnel parmi une offre de 5 prestations

- * condition : être adhérent de l'association

- * avantage :

- ++ Pour les nouveaux adhérents à la Mutuelle : 2 mois gratuits la 1ère année + 1 mois les années suivantes

- ++ Pour les adhérents à la Mutuelle : 1 mois gratuit tous les ans

- * Mutuelle retenue pour son implantation locale et la possibilité d'entretien pour un bilan personnalisé avant toute souscription.

- * Après une présentation du projet dans les différents ateliers, plus de 50 personnes se sont déclarées éventuellement intéressées.

Après quelques échanges, le projet est soumis au vote de l'Assemblée. **4 abstentions, 70 Pour**
 Dans ces conditions, **le partenariat sera signé avec la Mutuelle « La Choletaise ».**

Je vous remercie de votre patience et de votre attention et je vous souhaite à toutes et tous un très bon appétit.

Marie Claude LASNIER
Présidente

ANNEXE : Liste des adhérents présents

Civ	NOM	Prénom		Civ	NOM	Prénom
Mme	BALUTAUD	Helène		Mme	LASNIER	Marie-Caude
Mr	BALUTAUD	Gerard		Mr	LEBRETON	Guy
Mme	BARON	Jacqueline		Mme	LERAY	Renée
Mme	BARRE	Marie-Thérèse		Mr	LERAY	Denis
Mr	BARRE	Jean		Mme	LOIZEAU	Marie-Reine
Mme	BARRE	Jeanine		Mr	LOIZEAU	Joseph
Mme	BELOUIN	Marie- Françoise		Mme	MARTY	Dominique
Mme	BIRON	Rolande		Mr	MARTY	Jean Luc
Mr	BIRON	Claude		Mme	MAUDET	Nicole
Mme	BOSSARD	Eliane Jeanne		Mr	MAUDET	Joseph
Mr	BOSSARD	Roger		Mme	MENARD	Marcelle
Mme	BOURASSEAU	Marie-Agnès		Mr	MENARD	Joseph
Mme	BRILLOUET	Lucienne		Mme	MERCERON	Yvonne
MME	BRIODEAU	Marie Andrée		Mr	MOUREY	Gilles
Mme	CELEREAU	Marie-Françoise		Mme	NICOU	Chantal
Mr	CELEREAU	Guy		Mme	OLIVIER	Jeanne Marie
Mme	CESBRON	Cécile		Mme	ONILLON	Marie-Pierre
Mme	CHARDIN	Solange		Mme	PARODY	Marie-Dominique
Mme	CHARPENTIER	Gladys		Mr	PLANCKE	Jean-Claude
Mme	CHARRIER	Eliane		Mme	POUPARD	Simone
Mme	CHAUVIRE	Annette		Mme	RENOU	Christiane
Mme	CHAUVIRE	Paul		Mme	REULLIER	Anne-Marie
Mme	COULONNIER	Bernadette		Mme	RICHO	Raymonde
Mme	DEGUEILLE	Nicole		Mme	ROSSIGNOL	Marie-annick
Mme	DEMISSY	Eliane		Mr	SABOUREAU	Pierre
Mme	DESLANDES	Marie- Madeleine		Mme	SECHET	Françoise
Mme	DEVANNE	Huguette		Mme	SEVESTRE	Josiane
Mme	DIEUMEGARD	Roselyne		Mme	TAINON	Chantal
MME	EUDELIN	M.Madeleine		Mme	TARTIERE	Maryse
Mr	EUDELIN	Jean Louis		Mr	TARTIERE	Thierry
Mme	FROGER	Claudette		Mme	TATANIA	Ghislaine
Mr	FROGER	Daniel		Mr	TRICOT	Serge
Mme	GABILLARD	Chantal		Mme	TRINQUANT	Nicole
Mme	GOURDON	Myriam		Mme	ZURASZEK	Colette
Mme	GUINAUDEAU	Renée		Mr	ZURASZEK	Casimir
Mme	HAMON	M Thérèse				
Mme	HERAULT	Marie-Ange				
Mr	HERAULT	Jean-Pierre				
Mme	LAQUAY	Marie-Annick				